



Espagne - Novembre 2024

DON



"Faire un don à PUI, c'est apporter son soutien, sa confiance et son aide à la réalisation des missions portées par la compétence et le dévouement de tous les bénévoles de notre ONG."

Philippe Besson, Président Fondateur de Pompiers de l'Urgence Internationale



Nom : Prénom :

Dénomination sociale (personne morale):.....

Adresse :

BP et Code Postal : Ville :

Téléphone :

E-mail : Date:

DON : €

Pompiers de l'urgence internationale certifie sur l'honneur que les dons et versements reçus ouvrent droit à la réduction d'impôts prévue à l'article 200 du CGI et à l'article 238 bis du CGI.

COMMENT EFFECTUER VOTRE DON ?

Par chèque libellé à l'ordre de
"Pompiers de l'Urgence Internationale"
accompagné de ce bulletin à l'adresse suivante :

Pompiers de l'Urgence Internationale
1, Avenue de l'Abattoir - 87000 LIMOGES

En ligne, paiement par PayPal ou carte bancaire.

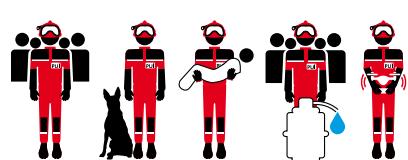


1, Avenue de l'Abattoir - 87000 LIMOGES

Tél. : 05 87 41 18 26

contact@pompiers-urgence.org

www.pompiers-urgence.org



Association régie par la loi du 1er Juillet 1901 (J.O n°9 du 26 février 2005). N° SIRET : 485 014 518 00040.

Agrément départemental de sécurité civile du 27 avril 2020. Trophée de l'Encouragement du Dévouement et du Bénévolat en date du 6 avril 2008. Reclassification par INSARAG/NATIONS UNIES en équipe USAR MEDIUM le 24 Novembre 2021. Reconnue d'utilité publique, conformément à la parution au Journal Officiel du 29 septembre 2023.